Elections législatives
des 21 et 28 mars 1993
Département de la Gironde – 6° circonscription

Michel Sainte-Marie

Député de la Gironde
Maire de Mérignac

Serge Lamaison

Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Alliance des Français pour le progrès

Madame, Monsieur,

Député de cette circonscription, je solliciterai, à nouveau, votre confiance le 21 mars prochain.

La crise économique internationale frappe durement notre pays et notre région faisant, à juste titre, de l'emploi la première préoccupation de nos concitoyens. Dans ce contexte difficile, les promesses et les critiques les plus démagogiques se multiplient et se contredisent alors que chacun sait bien que la crise est internationale et que les possibilités d'agir d'un gouvernement sont faibles : **pas un parti, pas un gouvernement n'a, à l'évidence, de remède miracle à proposer en France ou ailleurs.**

Le retour de la croissance reste, malgré tout, l'une des conditions du recul du chômage, même si de nouvelles pistes audacieuses comme la réduction du temps de travail sont et devront être patiemment explorées.

Pour autant, le bilan de la législature n'est pas négligeable : la France est devenue la quatrième puissance mondiale devant la Grande-Bretagne, elle est à la pointe du combat humanitaire, **les acquis sociaux ont été non seulement maintenus mais aussi développés, notamment au profit des plus défavorisés de nos concitoyens.**

L'emploi

Dans nos communes : Le Haillan, Le Taillan, Martignas, Mérignac, Saint-Jean-d'Illac, Saint-Aubin-de-Médoc et Saint-Médard-en-Jalles, **l'emploi a été mon souci quotidien**. A preuve :

– le développement des zones d'activités économiques de **Bordeaux Technowest**,
– la vente de **60 Mirages 2000-5** à Taïwan,
– le lancement de l'industrialisation du **Rafale** et du **Falcon 2000**,
– celui du programme **M5**,
– la création de 300 emplois, d'ici 1995, par **Cofinoga**,
– l'ouverture, en octobre prochain, de l'**Institut de Maintenance Aéronautique** qui formera 300 ingénieurs par an,
– la création d'une **Société de Conversion** pour assurer la diversification du pôle aéronautique et spatial.

Outre les emplois ainsi créés ou sauvés, c'est toute la vie économique locale (entreprises sous-traitantes, commerçants, hôteliers, collectivités locales) qui bénéficiera de ces acquis.

C'est là le résultat d'un travail tenace, patient et efficace entrepris avec l'ensemble des partenaires économiques locaux.

La protection de l'environnement

Regardez notre circonscription et comparez nos vastes espaces verts protégés à des agglomérations où la situation de l'environnement est réellement préoccupante !

Ici, les vœux pieux ne suffisent pas. Seule l'action écologique au quotidien paie et quand un obstacle existe, il faut trancher dans le respect de l'intérêt collectif :

– c'est ce que j'ai fait en faisant acheter par la collectivité publique **le bois du Burck** puis en le protégeant des dégâts annoncés de l'ancienne **Voie Artérielle Ouest**,
– c'est le sens de ma demande, dès novembre 92, de la fermeture définitive dans les meilleurs délais de **la décharge de Martignas**.

Mais la crise n'est pas seulement économique. Elle est aussi morale et je sais que certains peuvent être troublés et sont tentés de se réfugier dans des votes protestataires. Cela ne règlera rien : la dispersion des voix ne peut que favoriser une majorité conservatrice écrasante.

C'est ainsi que je continuerai, comme par le passé à défendre notre circonscription en recherchant le plus large consensus pour résoudre les problèmes posés : la protection de l'environnement, l'avenir des jeunes, la consolidation de la solidarité et des acquis sociaux.

C'est le sens de mon engagement.

Bien à vous,

Michel Sainte-Marie